



Libér-t
Vacances



POUR UTILISER VOS CHÈQUES-VACANCES SUR AUTOROUTE

Profitez de tous les avantages du télépéage
avec **Libér-t Vacances**

- Un passage rapide dans des voies réservées à tous les péages de France.
- Un paiement facilité.

Payez vos trajets sur autoroute avec vos Chèques-Vacances
sans besoin de faire l'appoint. Rendez-vous dès maintenant
sur www.autoroutes.fr



Attention, depuis le **1^{er} janvier 2013**,
les Chèques-Vacances ne peuvent plus être
remis directement aux péages.

Le Chèque-Vacances,
c'est aussi 170 000
professionnels
du tourisme et
des loisirs à découvrir
sur www.ancv.com

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !



On n'a jamais fini de vous rendre service



Liber-t Vacances

Ouvrir un compte,
c'est simple !

1

Pour ouvrir un compte
Liber-t Vacances et recevoir
votre badge de télépéage

- Rendez-vous sur www.autoroutes.fr
et laissez-vous guider.
- Renvoyez votre demande d'ouverture
de compte complétée et signée.
- Vous recevrez votre badge à domicile*
et les modalités d'accès en ligne
à votre « Espace client »
Liber-t Vacances.

*frais d'envoi du badge : jusqu'à 6 euros sont à prévoir.

2

Pour charger votre
compte avec
vos Chèques-Vacances

- Rendez-vous dans votre
« Espace client » en ligne
et imprimez le bordereau
de remise.
- Retournez le bordereau
et vos Chèques-Vacances
à l'adresse indiquée sur
le bordereau.



Votre compte **Liber-t Vacances** est crédité.
Bénéficiez de tous les avantages du télépéage !

BON À SAVOIR

- Vous pourrez déposer sur le compte
Liber-t Vacances jusqu'à 150€ par
année calendaire. Pour que le montant
de vos Chèques-Vacances soit crédité
sur le mois en cours, il convient
de les envoyer avant le 20 du mois.
- Vous pourrez suivre la consommation
de votre avance Chèques-Vacances
en temps réel sur Internet.
- Le montant non consommé de
votre avance Chèque-Vacances est
automatiquement reporté sur l'année
suivante.
- Une fois consommée votre avance
Chèque-Vacances, vous pouvez continuer
à bénéficier des avantages du télépéage
pour seulement 2€ par mois, prélevés
uniquement le mois où vous utilisez
votre badge.

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !



On n'a jamais fini de vous rendre service

